



## **Conseil communal de Vully-les-Lacs**

Budget de fonctionnement 2025

Préavis municipal n° 2024/14

### **Rapport de commission des finances**

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le 11 novembre 2024 pour l'examen du budget 2025. Une vingtaine de questions a été rédigée et transmise à Monsieur François Haenni. Il a répondu à toutes nos questions par retour d'email et nous a apporté de nombreuses explications complémentaires. Nous relevons la qualité de ses réponses ainsi que sa transparence sur tous les sujets abordés. Nous le remercions.

Comme nous avons pu lire dans le préavis les charges se montent à CHF 24'623'173 pour un revenu de CHF 24'678'858. Le budget 2025 affiche un excédent de revenu de CHF 55'685 (CHF 54'826 pour 2024). Le budget est donc à l'équilibre et quasiment à l'identique par rapport à 2024 avec un petit excédent de CHF 859.

Lors de notre analyse, aucun point du budget n'a soulevé de débats particuliers au sein de la commission. Cependant, la commission des finances tient à rendre attentif le Conseil communal que depuis 2023 le budget a augmenté annuellement de plus de CHF 2'000'000, les coûts liés aux constructions en cours et à venir qui ont été acceptés par le Conseil Communal (nouvelle halle double, réfection de la route d'Avenches et autres) ne sont pas encore imputés ou pas en totalité sur le budget 2025.

Il serait désormais opportun d'envisager une stabilisation afin de garantir une gestion financière durable de notre commune.



## **Examen du budget**

En complément au préavis municipal et pour donner suite aux réponses reçues à nos questions, la Commission apporte les précisions suivantes, dans l'ordre de classification des comptes.

### **1.Administration**

N° rubrique 1100/3111.000

Commentaires : La hausse de CHF 20'000 (plus 200%) vs budget 2024 pour l'achat de mobilier correspond à un projet pour déménager la bourse au rez-de-chaussée et utiliser de manière plus efficiente l'intégralité des surfaces de l'ancienne poste avec une réception principale pour l'ensemble des services. Dans ce contexte il a été prévu du mobilier supplémentaire.

N° rubrique 1100/3185.100

Commentaires : L'augmentation de CHF 30'000 (plus 150%) a été attribuée pour un mandat à une entreprise spécialisée pour trier et organiser nos archives selon les normes actuelles et dans les locaux existants. Ces honoraires sont prévus pour des travaux de triage.

### **2. Service du personnel**

N° rubrique 1300/3011.00

Commentaires : La hausse de la masse salariale de CHF 200'000 (plus 10%) est due à l'indexation des salaires selon l'IPC et à la création d'emplois supplémentaires.



### **3. Office du tourisme**

N° rubrique 1630/3901.000

Commentaires : La municipalité a prévu d'externaliser la gestion opérationnelle du tourisme, une convention est en cours de discussion et de ratification avec Morat tourisme sur la base d'un mandat de prestations de services.

### **4. Informatique**

N° rubrique 1900

Commentaires : En ce qui concerne la forte augmentation de CHF 30'000 il est prévu une mise à jour du site internet avec une utilisation renforcée de services disponibles pour les citoyens. Il s'agit de l'acquisition de nouveaux modules pour le guichet virtuel et l'automatisation du traitement des données récoltées.

### **5. Impôts**

N° rubrique 2100/3301.000

Commentaires : La diminution de CHF 45'000 (moins 31% vs compte 2023) est due à une bonne situation au niveau des pertes sur débiteurs des contribuables.

### **6. Terrain**

N° rubrique 3100/3142.000

Commentaires : L'augmentation de CHF 50'000 est due à un glissement de terrain qui a eu lieu en 2024 sur le chemin AF en Vermou à Bellerive. L'offre de réfection a été reçue pour un montant similaire à cette hausse budgétaire.



## **7.Villa Constantine**

N° rubrique 3431/3223.000

Commentaires : Ce logement a été libéré courant de l'automne et il y a un projet de rénovation en cours. Un préavis sera présenté courant 2025.

## **8.Urbanisme**

N° rubrique 4200/3901.000

Commentaires : L'augmentation du budget de ce poste servira à la transition du responsable actuel du service technique. Afin de gérer la passation dans les meilleures conditions, la municipalité a prévu une période de transition de quelques mois.

## **9. Harmos**

N° rubrique 5200/3522.240

Commentaires : L'augmentation de 52'000 (plus 15%) regroupe principalement les frais liés au préscolaire (crèche) ainsi que les coûts liés aux mamans de jour. La crèche de Cudrefin ayant ouvert en automne 2023 a faiblement pesé sur les comptes 2023, à la différence de 2024. En 2025, au vu de la forte demande, les capacités pour les « trotteurs » et les « grands » ont dû être doublées. Pour rappel, les crèches sont payées par les communes selon les critères du nombre d'habitants et de la fréquentation.



**Conclusion :**

Après étude du budget 2025, la Commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis 2024/14 tel que présenté.

La commission des finances, Vully-les-Lacs, le 30 novembre 2024.

Damian Fioretta   Arnaud Guignard   Antoine Parisod   Anne Jobin   Cédric Bardet